

Avis de concession

SECTION I : AUTORITÉ CONCÉDANTE

I.1. Nom et adresse

Mairie de Grenade, Avenue Lazare Carnot, 31330 Grenade

Téléphone : 05.61.37.66.00

Courriel : contact@mairie-grenade.fr

Adresse générale de l'autorité délégante (URL) : <https://www.mairie-grenade.fr/>

Adresse du profil d'acheteur <https://ldm.aws-achat.info/accueil.htm>

I.2. Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://ldm.aws-achat.info/accueil.htm>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Renseignements administratifs : Service Marchés Publics pour les questions administratives (Tél. :0581330237 - mail : marchés-publics@mairie-grenade.fr)

Renseignements techniques : Police Municipale Hôtel de ville – Avenue Lazare Carnot 31330 GRENADE (Tél : 0561376603).

SECTION 2 : OBJET DE LA CONCESSION

II.1. ÉTENDUE DU CONTRAT

II.1.1. Intitulé de la concession

Délégation de service public pour la gestion du service de fourrière automobile sur la commune de Grenade.

II.1.2. Code CPV principal

Descripteur principal : 75242000-4

II.1.3. Type de marché

Services.

II.1.4. Description succincte

L'activité consiste en la gestion aux risques et périls de l'exploitant du service public de fourrière automobile, comprenant l'enlèvement de véhicules en infraction au code de la route – fourrière dite d'urgence, d'abandons, de mesure judiciaires puis le gardiennage de ces véhicules et leur restitution à leur propriétaire ou aux domaines de destruction.

II.1.5. Valeur totale estimée

Valeur HT : 3 000 €

II.1.6. Numéro de référence

22-F-02-S

II.2. DESCRIPTION :

II.2.1. Lieu d'exécution

Commune de Grenade.

II.2.2. Description des prestations

Prestations de gestion de la fourrière automobile

II.2.3. Critère d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.4. Durée de la concession

La délégation de service public est conclue pour une durée de 1 an.

SECTION 3 : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indications et documents requis définies dans le règlement de consultation.

III.1.2. Capacité économique et financière

Liste et description succincte des conditions, indications et documents requis définies dans le règlement de consultation.

III.1.3. Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des conditions, indications et documents requis définies dans le règlement de consultation.

III.2. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE LA CONCESSION

III.2.1. Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives : Service de prestations de fourrière automobile.

SECTION 4 : PROCÉDURE

IV.1. DESCRIPTION

IV.1.1. Information concernant l'accord sur les marchés publics

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics

IV.2. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIFS

IV.2.1. Date limite de remise des candidatures et offres

Le : 08 juillet 2022 – 12 : 00

IV.2.2. Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français

SECTION 5 : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

V.1. RENOUELEMENT

La concession est renouvelable trois fois au maximum, par tacite reconduction, dans les mêmes conditions.

V.2. PROCÉDURES DE RECOURS

V.2.1. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Toulouse, 64 Avenue Raymond IV 31500 TOULOUSE

Téléphone : 05.62.73.57.57 – Courriel = greffe.ta-toulouse@juradm.fr

V.2.2. Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introductions de recours : Article 8.2 du RC

V.3. DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

Le : 03 juin 2022

Le Maire,
Jean-Paul DELMAS



Jean-Paul DELMAS,
Maire de Grenade-sur-Garonne,
Président de la Communauté de communes
des Hauts Tolosans